

L'EDITORIAL DU PRESIDENT

Le printemps est là, tout redémarre... même le bulletin... Comme nous l'avions annoncé, lors de sa dernière édition, le bulletin ne paraîtra que deux fois par an. Voici donc le premier et l'avant dernier de l'année 2004, savourez-le, en attendant avec impatience, je l'espère, celui d'octobre.

Avec le printemps, l'activité randonnée prend traditionnellement un essor nouveau.

En 2004, le top de départ a été donné avec le premier salon de la randonnée pédestre que nous avons organisé à la MJC des Bourroches à Dijon les 20/21 mars dernier. Fréquenté par 1200 ou 1500 visiteurs selon les diverses estimations, peu importe le nombre, ce salon fut un réel succès.

Belle récompense pour nos bénévoles qui ont travaillé en vrais professionnels, mais que d'énergie dépensée ! Aussi, pour ménager nos forces vives, nous envisageons de l'organiser tous les deux ans.



Merci à tous sans oublier la MJC des Bourroches qui fut un partenaire disponible, convivial et efficace.

2004 a donc très bien commencé d'autant plus que nous sommes aujourd'hui 1970 adhérents et que nous pouvons considérer l'objectif de cette année (2004 licenciés), atteint.

Cinquante-cinq associations sont adhérentes au CDRP dont 43 à la FFRP. La cinquantième que nous avons fêtée au mini salon est la MJC Bourroches-Valendons.

2004 est aussi l'année des chemins mythiques et de légendes, suivant le grand thème qu'a lancé la fédération pour cette année jacquaire.

Continuons donc sur notre lancée à parcourir de plus en plus nombreux les beaux chemins de Côte d'Or, qui sont, sans être chauvin, tous plus ou moins mythiques, mais assurément très fréquentables et surtout très bien fréquentés.

Bonnes randonnées à tous...

Claude Baroudel

16 mai 2004 JOURNEE DECOUVERTE DE LA RANDONNEE AU CŒUR DU VAL SUZON

Le CDRP vous propose 4 circuits :

25 km départ 8h 00 20 km départ 9h 00
15 km départ 9h 30 12 km départ 10h 00

Cette dernière randonnée thématique est plus spécialement réservée aux familles et à leurs enfants.

Rendez-vous pour tous les circuits : Domaine la Cigogne à 5 km de Messigny, direction de Saussy par la D 996.

Tous les circuits seront encadrés par des animateurs brevetés FFRP. Café du matin offert.

N'oubliez pas votre pique-nique.

Nos amis les chiens ne sont pas admis par mesure de sécurité.

Fin des randonnées vers 16h 30, pot de l'amitié vers 17h.

Inscriptions souhaitées avant le 7 mai 2004
Au CDRP 21 : 03 80 63 64 60.

Participation : Licencié 1€, non licencié 2€
Gratuit pour les moins de 12 ans

20 juin 2004 11^{EME} FETE NATIONALE DE LA RANDONNEE A ECHEVRONNE A LA RECHERCHE DE NOTRE PASSÉ

Départ et arrivée des circuits : Domaine du Petit Bois (Fléché depuis les entrées d'Echevronne et depuis Corgoloin sur la N74).

4 randonnées accompagnées et commentées. Rendez-vous 1/2h avant le départ. Petit déjeuner offert (café pour les 6,5km).

22 km env. Départ 8h 15. 17 km env. Départ 9h.
13 km env. Départ 10h. 6,5 km env. Départ 14h.

Découverte du patrimoine naturel et bâti avec des historiens.
Légendes au coin du bois.

Participation au frais : licenciés FFRP 1€, non licenciés : 2€.

Gratuit pour moins de 12ans et 6,5 km.

Inscriptions le jour de la randonnée. Pique-nique tiré du sac. Chiens non admis pour des raisons de sécurité. Pot de l'amitié vers 17h.

Organisation CDRP 21 / Beaune Randonnée.

En partenariat avec le Syndicat Touristique Intercommunal du Pays Beaunois, les communes d'Echevronne et Pernand-Vergelesses, le domaine Lucien Jacob, Gaz de France.

Renseignements : CDRP 21 03 80 63 64 60
ou Beaune randonnée 03 80 22 09 59 / 06 08 05 34 42



Les Modifications d'itinéraires. Le stand des sentiers au mini-salon de la randonnée a été très visité. L'information sur fond de carte au 1/25000 concernant les 44 modifications de sentiers gérés par le CDRP depuis 2 ans a été particulièrement appréciées. Ces panneaux seront de nouveau présentés aux 3 manifestations du CDRP à Messigny- Ventoux, Echevronne et Nolay.

Les dernières modifications :

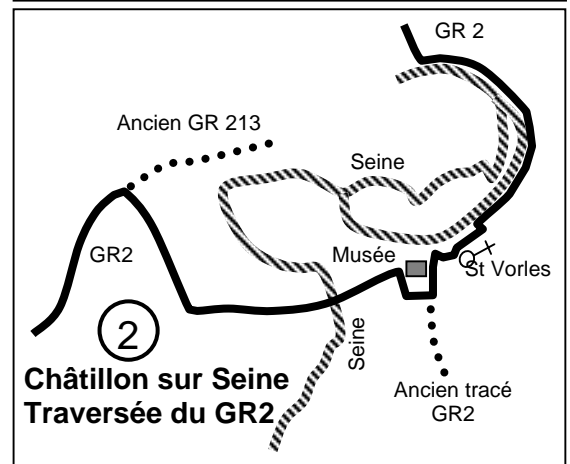
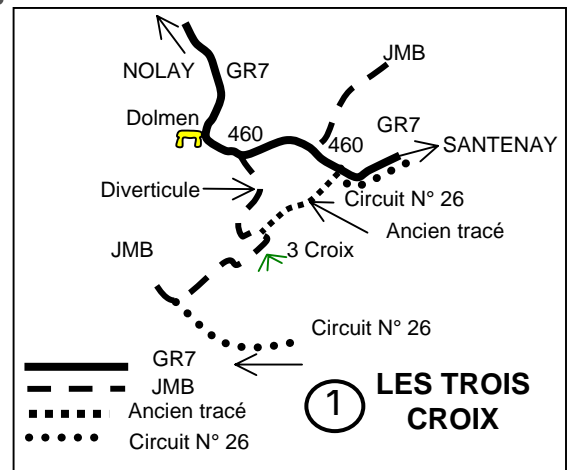
Aux 3 Croix (Mont de Sène)

N'ayant pu obtenir l'autorisation écrite de traversée du champ à la descente des 3 Croix sur le versant Nord Est, les nouveaux tracés sont les suivants :

- GR7 : en venant de Nolay et en allant vers Santenay, après le dolmen du Cul Blanc prendre à la cote 460, en Saône et Loire, à gauche le chemin empierré, retrouvant l'ancien tracé du GR à la cote 460 en Côte d'Or. Afin de conserver l'ascension des 3 Croix, un diverticule blanc-rouge baré de blanc est créé suivant l'ancien tracé jusqu'au sommet.
- Sentier Jean Marc Boivin (JMB) : venant de La Rochepot, au lieu de rejoindre le GR7 à la cote 460 en Côte d'Or, rester en Saône et Loire et gagner la cote 460 avant le dolmen et prendre à gauche l'ancien tracé du GR maintenant diverticule, jusqu'au sommet.
- Circuit 26 du Syndicat Touristique Intercommunal du Pays Beaunois. Au sommet des 3 Croix, prendre à la descente le diverticule jusqu'à la cote 460 tourner à droite et prendre le nouveau tracé du GR 7. Document 1.

- GR2 : traversée de Châtillon sur Seine.

Afin de tenir compte de la suppression de l'ancien GR2 remplacé par l'ancien GR 213, le nouveau tracé est le suivant : venant d'Ampilly le Sec à l'entrée de Châtillon/Seine, prendre à droite la D118 (rue Rameau) puis à gauche la rue de la Feuillée puis en prolongement l'avenue Foch, place Joffre, en face la rue Philandrier puis à droite la rue St Nicolas, à gauche la rue des Avocats, encore à gauche la rue du Bourg Amont et continuer le GR2 vers l'église St Vorles. Document 2.



Déviations prévues cette année :

GR 7 - Au sud de Velars, en dessous de Notre Dame d'Etang : à la Fontaine Ste Anne, montée en forêt Domaniale afin d'éviter la forêt privée, puis retrouver le chemin de crête menant au col de la Mialle en utilisant la partie supérieure de la route tracée pour monter au sanctuaire. Après le gîte de la rente de Chamerey, parcours commun avec le sentier blanc puis à la cote 524, direction Sud-ouest jusqu'à Chambœuf.

A la sortie de Chambœuf, à la cote 468, prendre à droite puis à gauche après la station d'épuration, descendre la combe, passer en lisière de forêt Domaniale puis à partir de la cote 331, remonter en direction de Reulle Vergy, passer devant le lavoir mairie, prendre à droite puis emprunter l'ancien sentier de Vergy réouvert par la municipalité, afin de gagner l'église de Vergy.

D'autres modifications pourront intervenir lorsque les délibérations communales de passage seront prises Vous en serez informés dans le prochain bulletin.

Rénovation du GR 2 : elle se poursuit, principalement cette année entre Duesme et St Marc sur Seine.

Création de la Brigade des Ecureuils dont les membres vont de sentier en sentier comme les écureuils de branche en branche ! Ils interviennent en cas d'urgence afin de soulager le travail des baliseurs locaux.

Rénovations ou créations d'itinéraires effectuées ou en cours à l'aide des baliseurs du CDRP : 6 circuits de la Communauté de Communes du Sinémurien. 4 circuits de la communauté de Communes de Précy / Thil. 5 circuits de la Communauté de Communes de Saulieu.

ORGANISATION DU BALISAGE EN COTE D'OR

11 Secteurs. 112 baliseurs dont 92 pour les itinéraires gérés par le CDRP de Côte d'Or. Si vous rencontrez un problème important de balisage, vous pouvez contacter le responsable du secteur :

AUXOIS : Vlady FEDEROFF
☎ 03 80 33 43 02

BEAUNE : Roger MUTIN
☎ 03 80 22 09 59

CHATILLONNAIS : Gilles MICHEL
☎ 03 80 91 36 99

DIJON : Jean CHATELIN
☎ 03 80 55 56 31

MONTBARD : Jacky THERIN
☎ 03 80 89 10 89

NUITS ST GEORGES : Jean BEGUIN
☎ 03 80 61 00 54

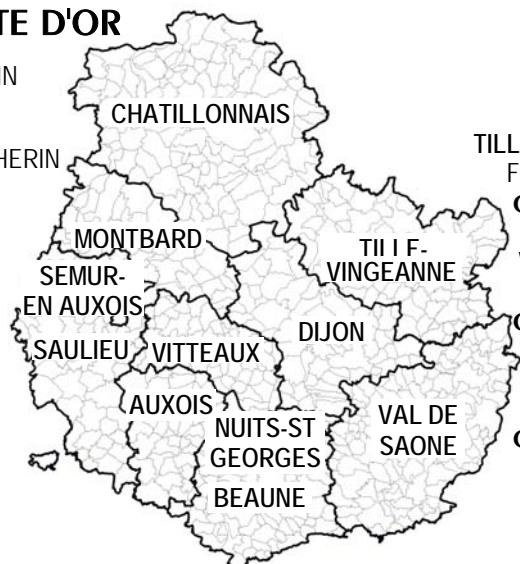
SAULIEU : Jean LALOUETTE
☎ 03 80 30 38 64

SEMUR EN AUXOIS : Patrick MIGNOT
☎ 03 80 49 60 98

TILLE / VINGEANNE : François SQUIBAN
☎ 03 80 95 09 75

VAL DE SAONE : Daniel MEHAY
☎ 03 80 72 24 37

VITTEAUX : Patrick MIGNOT
☎ 03 80 49 60 98



TRACES ET EMPREINTES. *LOUIS FONTANETO*

Le chien

L'empreinte du chien, très courante dans la nature, peut être confondue avec celle du renard. Pour les distinguer il faut vérifier l'un des points ci-dessous :

- 1) taille de l'empreinte.
- 2) patte arrière > que patte avant.
- 3) griffes fortes et larges.
- 4) le chien a l'habitude de placer sa patte arrière devant sa patte avant. **Attention**: la dimension des empreintes varie en fonction de la race des chiens.



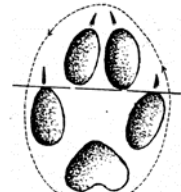
4 doigts avec griffes bien nettes.

Le renard

L'empreinte du renard est plus rare que celle du chien mais lui ressemble. Elle est plutôt ovale (celle du chien est plutôt ronde). Pour les distinguer il faut :

- 1) jamais plus de 6cm de long,
- 2) la patte arrière = celle de devant.
- 3) griffes longues et pointues.
- 4) le renard a l'habitude de poser sa patte arrière exactement à la place de celle de devant.

Nota: le meilleur moyen de distinguer les 2 empreintes c'est de tracer une ligne droite entre les deux doigts extrêmes. Chez le chien, elle coupe les deux doigts médians, pas chez le renard.



4 doigts avec griffes longues et pointues.

Le chat haret.

Chat domestique retourné à l'état sauvage, son empreinte se distingue de celle du chat sauvage par sa taille réduite. Elle s'inscrit dans une circonférence et se caractérise par :

- 1) des dimensions de 3,5 x 3 cm.
- 2) pas de griffes apparentes.
- 3) sa piste rappelle celle du renard.
- 4) il place sa patte arrière dans l'empreinte de sa patte avant. **Attention** : il existe de grands individus. La taille de l'empreinte peut doubler s'ils marchent dans la boue, la vase ou la neige molle.



4 doigts sans griffes, empreintes

Le blaireau.

Mammifère, mustélidé et plantigrade. C'est un animal sympa qui creuse des terriers, pour lui et pour les autres, le renard le sait bien. Il faut avouer qu'il est bien outillé et très facile à repérer.

- 1) ses empreintes sont uniques.
- 2) elles ressemblent à celles d'un petit ours (plantigrade oblique).
- 3) elles comportent cinq doigts parallèles qui sont munis de longues griffes. **Attention** : signe particulier, c'est un animal très propre, il creuse des cabinets en dehors de son terrier.



5 doigts avec fortes griffes de 3cm, em-

Le lièvre et le lapin.

Seuls les pas diffèrent, ceux du lapin sont plus courts, (mais attention aux jeunes qui peuvent aider à la confusion). La trace est plus facile à identifier que l'empreinte, voyons pourtant :

- 1) la trace a la forme d'un "y".
- 2) l'extrémité avant de leurs empreintes est pointue.
- 3) le lièvre et le lapin se déplacent par sauts.

Attention: la longueur de leurs pas augmente avec la vitesse. Les empreintes des pattes avant sont en ligne droite, les pattes arrières se posent devant et de chaque côté.

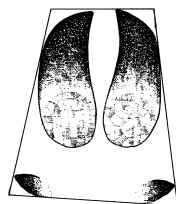


4 doigts avec griffes, pattes velues.

Le sanglier.

C'est un ongulé. Nous ne parlerons plus de pattes, mais de pieds. Son empreinte comporte deux pinces et deux gardes situées en arrière de chaque côté. La courbure extérieure des pinces n'est pas régulière comme un arc de cercle. Les laies ont leurs gardes dans le prolongement des pinces. Les gardes sont visibles à toutes les allures et non seulement au galop et lors des sauts.

Attention : l'empreinte du sanglier mâle s'inscrit dans un trapèze, alors que celle du cerf ou de la biche tiennent dans un rectangle.



2 pinces, 2 gardes. Pieds iden-

Le chat sauvage.

Plus répandu qu'on ne croit, on peut trouver ses traces, même à proximité des villages. Il a une empreinte ronde, presque aussi grosse que celle du renard. Mais elle est :

- 1) d'un diamètre = à 5 cm.
- 2) sans griffes apparentes.
- 3) sa patte arrière couvre celle de devant.
- 4) il peut laisser des griffures sur le bas des troncs d'arbres. **Attention**: il ne faut pas confondre sa trace avec celle du renard.

La martre.

C'est un mustélidé. Pour reconnaître ses empreintes il faut de la méthode :

- 1) elle vit en pleine nature, donc loin des maisons.
- 2) ses pattes ont le dessous très velu.
- 3) son empreinte est plus grande que celle des autres mustélidés.

Attention : les traces des martres, fouines, putois, belettes, hermines, se ressemblent énormément, seules les tailles diffèrent, mais la nature du sol peut brouiller les dimensions.

L'écureuil.

Comme ses cousins rongeurs, le lièvre et le lapin, l'écureuil se déplace en sautant. Sa trace ressemble à un trapèze, pattes arrières plus grosses en avant. Ses empreintes sont aussi caractéristiques :

- 1) les pattes arrières sont munies de 5 doigts longs.
- 2) les pattes avant, plus petites n'ont que 4 doigts.
- 3) ils sont tous équipés de griffes. **Attention** : dans la neige, on remarque que sa piste commence toujours au pied d'un arbre et se termine au pied d'un autre.

Le Cerf d'Europe.

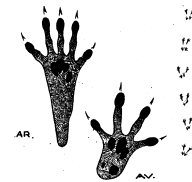
L'empreinte des pieds du cerf d'Europe, ou cerf Elaphe, ou cerf noble, est composée de deux pinces munies d'éponges de soles et de côtés. L'évolution fait que les ongulés se déplacent en prenant appui sur leurs 3^{ème} et 4^{ème} doigts, les 2^{ème} et 5^{ème}, les "os", s'impriment lors des sauts. Le premier s'est atrophié et ne marque plus. La biche a une empreinte de même forme que le cerf, mais d'une dimension plus réduite (6 à 7cm au lieu de 8 à 9). **Attention** : la courbure des côtés est régulière et l'empreinte (os compris) s'inscrit dans un rectangle.



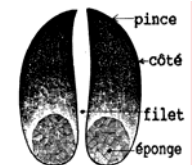
4 doigts, empreintes circulaires. Pattes



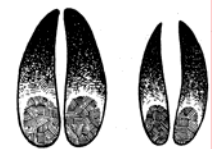
5 doigts avec griffes mais pas toujours.



4 ou 5 doigts avant ou arrière.



2 pinces rarement accompagnées



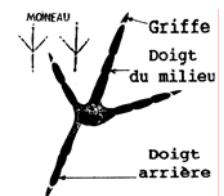
2 pinces plus ouvertes pour la

Le chevreuil.

La chevrette (femelle) a ses pinces encore plus fines que celles du brocard (mâle) et souvent écartées. Le chevreuil étant plus petit que le cerf, ses empreintes sont aussi plus petites (5cm pour le brocard, 4,5cm pour la chevrette). Cependant, la structure du sabot est la même que pour le cerf. **Attention** : ne pas confondre l'empreinte du chevreuil adulte avec celle du faon du cerf, celui-ci a des pinces plus fines, l'autre des éponges au 1/4 de la longueur de la pince. A vos décimètres !

Le héron cendré.

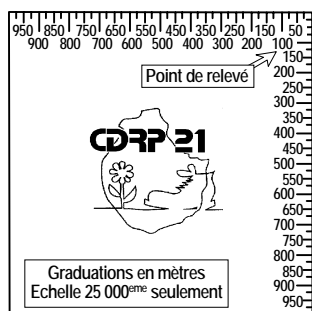
C'est un oiseau échassier que nous rencontrons souvent, aussi est-il bon de savoir reconnaître la signature qu'il laisse dans la vase ou la boue au bord de l'eau. Elle est particulière et caractérisée par la longueur du doigt arrière, (ce qui lui permet de se percher) mais aussi par la présence de grandes griffes pointues sur tous les doigts. **Attention** : aucune confusion possible, ni avec la grue cendrée qui n'a pas de doigt arrière, ni avec le foulque qui a des palmes mais pas de doigt arrière, ni avec le moineau qui lui ressemble un peu, seulement pour la forme de la patte.



4 doigts, l'arrière = celui du milieu.

UNE REGLE POUR VOS COORDONNEES

Relever des coordonnées sur la carte ou, au contraire, les reporter, est souvent une opération longue qui demande règle et calculatrice. Voici un petit carton qui



La plupart des randonneurs ont remarqué l'apparition du terme "coordonnées GPS", aussi bien sur les cartes IGN que dans notre bulletin. Loin de vouloir systématiser ou encourager l'utilisation des GPS dans des régions comme la nôtre, il convient simplement de se conforter au **nouveau standard** utilisé pour relever ou reporter des coordonnées. Le système UTM WGS 84, surnommé "GPS", matérialisé par une grille bleue sur la carte, apporte plusieurs avantages par rapport à l'ancienne grille de Lambert.

- Bien représenté, il s'avère le plus pratique à utiliser (Le quadrillage reste kilométrique : 4cm sur la carte = 1km sur le terrain).

- Même grille pour tout le pays (4 grilles différentes auparavant, parfois 2 UTM sur la même carte).

- Système standardisé utilisé par la plupart des services publics. Plus de conversion.

ATTENTION : Il convient de toujours préciser le système utilisé en vérifiant qu'il s'agit bien du WGS 84. Auparavant, la grille UTM utilisait la référence ED 50 non compatible. D'où le surnom GPS plus simple à mémoriser que des termes comme UTM WGS 84 ou UTM ED 50.

UTILISATION DU CARTON. Découpez-le soigneusement.

Pour relever une position, posez-le sur la carte (**carte portant la mention GPS**), l'angle haut / droit dirigé sur le point dont vous voulez les coordonnées, curiosité, abri ou lieu d'un accident.

- Notez la référence de la dernière ligne verticale bleue recouverte par le carton, puis ajoutez lui le chiffre indiqué sur l'échelle supérieure à l'endroit où la ligne coupe le carton. (Exemple 755, 350).

- Notez la référence de la dernière ligne horizontale bleue recouverte par le carton, puis ajoutez lui le chiffre indiqué sur l'échelle latérale droite à l'endroit où la ligne coupe le carton. (Exemple 5755, 350). **C'est tout !** Vous avez directement vos coordonnées.

Pour reporter une position, repérez les deux lignes bleues, horizontale et verticale (chiffres avant la virgule), puis positionnez le carton dessus. Alignez ces lignes bleues sur les chiffres de votre carton correspondants à ceux qui suivent la virgule de votre indication de position. L'angle supérieur droit vous indique le point recherché.

Et pour convertir vos anciens relevés du système Lambert au système GPS ?

Pas simple ! IGN met à disposition un petit logiciel gratuit permettant la conversion. Plus facile, utiliser les CD Rom Carto-Explorateur qui convertissent automatiquement les données. Mais il faut, dans les 2 cas, disposer d'un ordinateur !

A NOTER DANS VOS AGENDAS, DÉJÀ...

5 SEPTEMBRE 2004 RANDONNÉE PÉDESTRE d'AUTOMNE Plombières les Dijon

3 CIRCUITS OUVERTS À TOUS.

7 km accompagnés

Inscriptions à 13h30, départ à 14 heures, particulièrement conçu pour les familles avec enfants.

15 et 20 km fléchés
inscriptions et départ de 9h à 10h.

Inscriptions au départ, parking du Pâtis.

Tarif 15 et 20 km : licenciés FFRP ou FFCT 2€, non licenciés 4€. 7km 1 et 2€.

Enfant moins de 12 ans gratuits.

Pour les 15 et 20 km contrôles avec boissons et petit ravitaillement, allure libre. Pour tous à l'arrivée, vin d'honneur, coupes et lots (salle mairie de Plombières).

Organisation : Section marche
des Cyclos Bourguignons

Renseignements : 03.80.56.58.60,
ou courriel : regis.dou@infonie.fr

3 OCTOBRE 2004 JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA RANDONNÉE À NOLAY AUTOUR du SENTIER JEAN-MARC BOIVIN

Départ / arrivée : complexe J-M. Boivin, proche mairie. RDV ½ h avant le départ. Petit déjeuner offert (7 km : café). **Organisation** : CDRP 21, Beaune Randonnée, CODEP 21, FFCT, VC Nolay.

WE des 2 / 3 octobre : sentier JMB en 2 jours. 50 km, 1500 m de dénivellée positive env. Libre ou accompagné. Départ samedi 8h 30. (Hébergement : contacter O.T. 03 80 21 80 73).

DIMANCHE 3 OCTOBRE : 7 RANDONNÉES PÉDESTRES
4 circuits accompagnés et commentés : 24 km départ 8h 15,
18 km départ 9h, 13 km départ 10h, 7 km départ 14h.

3 circuits libres sur parcours balisés : 24 km départ 8h 15,
19 km et 13 km départ 8h 30 à 10h30.

1 randonnée VTT, 1 randonnée équestre.

Pique-nique tiré du sac. Pot de l'amitié vers 17h. Tarif : non licencié 2 €, licencié 1 €. Gratuit moins 12 ans et 7 km Chiens non admis.

Partenaires : Syndicat Touristique Intercommunal du Pays Beaunois, Ville de Nolay, Nolay Randonnée, Office de Tourisme de Nolay, Gaz de France. Renseignements : CDRP 21 ou Beaune Randonnée 03 80 22 09 59 ou 06 08 05 34 42.